



# le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n° 221  
novembre 2023

page 2

vos délégué·es rendent compte

- CST du 5 octobre
- FSSSCT du 12 octobre

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- CAP avancements de grade
- Direction Enfance Famille

page 4

ici et ailleurs

- Le 25 novembre, luttons contre les violences faites aux femmes
- Meeting intersyndical fonction publique



section Sud Départementaux 35  
téléphone : 02 99 02 39 82  
mel : [sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr](mailto:sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr)  
permanence : Rennes-Beauregard  
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé par nos soins  
impression : service éditions plurimédia

## PEPA ou la déprime exceptionnelle du pouvoir d'achat !

Annoncée en grande pompe le 12 juin dernier par le gouvernement, la **prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, ou PEPA**, a vocation à être attribuée aux agent·es de la fonction publique dont le salaire mensuel est, au maximum, de 3250 € brut. Avec un montant échelonné entre 300 € et 800 €, ce n'est pas la panacée. SUD réclame depuis longtemps une véritable politique de revalorisation des grilles indiciaires ainsi qu'un réel dégel du point d'indice. Ces solutions permettraient ainsi à chaque agent·e de faire face à l'inflation. Cependant, cette prime permet



ponctuellement de mettre un peu de beurre dans les épinards. Mais là où le bât blesse, c'est que le gouvernement a décidé de laisser chaque collectivité locale libre de verser ou non la prime à ses agent·es. Au nom de la libre administration, nous nous retrouvons avec une fonction publique à deux vitesses : une fonction publique d'Etat et hospitalière qui bénéficiera de la prime et une fonction publique territoriale, parent pauvre, qui devra quémander, employeur par employeur, de pouvoir l'obtenir.

En Ille-et-Vilaine, dès l'annonce gouvernementale, le président du Département a d'emblée annoncé qu'il ne se saisirait pas de cette opportunité, sous prétexte d'un RIFSEEP revalorisé depuis peu et d'un budget RH contraint.

Certes, nous avons bien en tête que les finances du Département ne sont pas extensibles. Pourtant, on nous ressasse encore et encore que nous n'arrivons pas à recruter. Dans les services, les postes restant vacants sont légion et les équipes en place s'épuisent.

Alors oui, cette PEPA pourrait être un signal fort à destination des agent·es et pour rendre notre collectivité plus attractive. Des collectivités de tailles variables – Saint-Herblain, Brest Métropole, Lyon... – s'engagent déjà à donner cette prime.

C'est pourquoi SUD a écrit au président pour lui demander de revenir sur sa décision initiale et d'envisager d'appliquer au Département cette prime de pouvoir d'achat.

Nous ne désespérons pas d'être entendu·es. ■





# vos délégué·es rendent compte

de leurs mandats dans les instances

## CST du 5 octobre

● **Direction des Bâtiments** : Il s'agit ici de créer un poste de directeur·trice adjoint·e afin de soulager le directeur en déléguant la responsabilité hiérarchique du service Maintenance et énergie. Ce service est en effet soumis à une forte charge de travail. SUD a été surpris de voir cette création présentée si tardivement alors que 3 postes de technicien·nes énergie avaient déjà actés lors du plan pluriannuel. Cependant, cette nouvelle organisation paraît cohérente si cela permet effectivement de mieux accompagner les équipes.

SUD a également interrogé la charge de travail du service conduite d'opérations au sujet de laquelle des agent·es nous interpellé. L'ambitieux projet de mandature, pour être mené à bien, nécessitera des moyens humains supplémentaires.

Nous avons demandé qu'un bilan nous soit présenté d'ici un an sur l'activité de la direction.

**Vote : POUR : 7 (SUD) ; Abstention : 8 (CFDT/CGT)**

● **DGRD** : L'assistante de direction étant partie en retraite, son poste a été transformé en gestionnaire marchés publics. C'est donc l'assistante du service gestion de la route qui prend sa place mais sur un poste d'assistante "des services". Ce nouveau rattachement a été préparé avec la collègue, y compris sur le périmètre de ses missions. SUD a tout de même insisté pour que la fiche de poste soit rapidement finalisée.

**Vote : POUR : unanimité**

● **Protocole Droit syndical** : Ce protocole, issu des élections de décembre 2022, reste fidèle au précédent avec quelques améliorations matérielles. Cependant, SUD regrette qu'il n'ait pas eu d'avancée sur le nombre de newsletters. Nous sommes toujours limités à 4 par an, ce qui réduit notablement les possibilités de vous transmettre de l'information.

Par ailleurs, SUD a interpellé l'administration et les élu·es sur la difficulté pour nos représentant·es, du fait de leur charge de travail, de dégager du temps pour assister aux instances ou aux réunions partenariales. Cette situation est symptomatique de ce que vivent les équipes dans les services. Résoudre cette équation n'est pas simple mais il est important d'y réfléchir pour permettre un dialogue social fructueux et constructif.

**Vote : POUR : unanimité**

● **Pôle Dynamiques territoriales** : Une fois de plus, cette réorganisation est l'occasion d'un grand chamboule-tout qui ne facilite pas la compréhension du projet. Les explications orales de la directrice ont heureusement permis de clarifier le projet.

La méthode employée semble bonne puisque l'ensemble des agent·es semble s'y retrouver. Comme quoi, il est possible de réorganiser en y associant les équipes et en prenant en compte leurs souhaits.

SUD a, par ailleurs, évoqué l'avenir du service Habitat qui devra, semble-t-il, faire face à un transfert de missions de l'État en 2026. Nous avons demandé à pouvoir en échanger dès que cela se précisera.

**Vote : POUR : 12 (SUD/CFDT) ; Abstention : 3 : (CGT)**

● **Ponts obligatoires 2024** : En 2024, les vendredi 10 mai et 16 août seront des ponts obligatoires. Comme chaque année, sur ce sujet, SUD s'est abstenu.

**Vote : Abstention : 7 (SUD) ; POUR : 3 (CGT) ; NPPV : 5 (CFDT)** ■

## FSSSCT du 12 octobre

● **Visite du bâtiment de l'ex-préfecture** : Cela a été l'occasion de pointer diverses difficultés perçues par les agent·es depuis leur déménagement (liste non exhaustive) : demande de fontaines à eau pour éviter de devoir aller au robinet des WC (pas de réponse), aménagement de l'accueil qui n'est pas adapté (réflexion en cours avec les agent·es), stockage des dossiers individuels du service Adoption qui s'accumulent dans les bureaux (du mobilier adapté est prévu), stores empêchant l'ouverture des fenêtres (cela va être amélioré), changement des anciens radiateurs (à partir de mi-novembre), infiltration d'eaux de pluie (pas de réponse), isolation phonique des bureaux et salles de réunion (programmation des travaux en cours), accessibilité PMR (d'ici 2025 pour le public, en attendant que tout soit accessible)... Une multitude de détails mais qui, une fois résolus, participeront à une bonne installation des agent·es et à de meilleures conditions de travail.

● **Commission Bâtiment : Amiante dans l'ex-préfecture** : SUD s'interroge sur le fait que de l'amiante ait été découverte lors des travaux alors que le DTA n'en faisait pas mention. Cela interroge sur la fiabilité de ce DTA car les collègues EMAT sont intervenus l'an dernier sans protection particulière. L'administration reconnaît que le DTA comportait des erreurs mais, pour les EMAT, le diagnostic avant travaux n'a rien repéré. SUD interroge tout de même sur la nécessité d'un suivi médical spécifique amiante pour les collègues.

● **Commission Registres/Visites FSSSCT** : SUD est intervenu pour regretter que nombre d'alertes parfois très anciennes ne soient pas encore closes. Par ailleurs, nous avons rappelé que beaucoup d'agent·es ne connaissent pas l'existence du registre Hygiène et sécurité ou ne savent pas comment l'utiliser. De même, les agent·es nous disent souvent qu'ils n'ont pas de retour sur leurs alertes et leur prise en compte. SUD a donc fait plusieurs propositions d'amélioration de la communication auprès des agent·es, du circuit et du fonctionnement des alertes. Enfin, concernant les agressions subies par les agent·es, Laurence Roux rappelle qu'il est indispensable que le Département dépose systématiquement plainte avec les agent·es. C'est effectivement, pour SUD, un point essentiel pour soutenir les collègues agressé·es.



## ça bouge

### dans les services départementaux

● **Télétravail obligatoire à Noël** : D'après l'administration, l'expérience de l'année dernière est positive puisque le Département a pu faire de substantielles économies – 40000 € tout de même ! – tout en maintenant la continuité du service. SUD a donc demandé que cette somme puisse servir à indemniser les télétravailleuses comme la loi le permet. Plutôt qu'une prime, l'administration annonce que ce sera des tickets-restaurants... C'est sans doute un bonus pour les agent-es travaillant sur Beauregard mais pour les autres qui ont déjà des tickets-restaurants, cela ne changera rien.

SUD a également interpellé sur la situation des agent-es ne pouvant pas télétravailler. A l'exception des EMAT qui pourront aller sur leurs chantiers si besoin, les autres métiers (agent-es d'entretien, imprimerie, accueil...) n'auront pas de solution de repli. Et leur imposer de poser des congés n'est pas une réponse adaptée. L'administration va étudier ces cas et Laurence Roux s'est engagée à ce que l'on fasse attention à chaque situation individuelle. Nous prenons acte de cet engagement et nous espérons qu'effectivement, les agent-es s'y retrouveront.

● **CDAS de Villejean** : SUD, au nom de l'intersyndicale, a rappelé que les collègues du CDAS sont toujours en difficultés. Si l'organisation et les moyens alloués au CDAS sont bien présentés, l'état de santé des collègues est encore très fragile. Certain-es ne se voient pas encore revenir sur leur poste. Nous avons également signalé que les relations avec le CCAS, co-résident du bâtiment ne sont pas sereines, que des remarques désobligeantes ont été faites à l'encontre des agent-es du CDAS. Nous demandons enfin que la commission de suivi soit mise en place. Sur tous ces points, l'engagement est pris de maintenir le soutien et l'accompagnement des agent-es et de mettre en place un calendrier pour la commission de suivi. ■

## CAP avancements de grade

Le 17 octobre 2023 a eu lieu la CAP d'avancements de grade.

La présence de nombreux·ses élu·es (4 au total) et les échanges avec les OS ont été riches d'enseignement.

SUD a pu interpeller l'administration sur différentes situations qui pouvaient questionner. Plusieurs agent-es qui répondaient aux critères d'avancement de grade n'ont pas été proposés par l'administration car en reclassement ou dans le PAT. C'est la double peine !

Malgré les questionnements et remarques de SUD, l'administration et les élu·es sont restés inflexibles. Nous avons pu être écoutés sur seulement 2 situations en catégories B et A. C'est la manière de servir qui fait pencher la balance. SUD encourage les agent-es à bien relire leur entretien professionnel car c'est sur cette base que les choix sont opérés par l'administration.

## Direction enfance famille (suite)

Lors de cette session de la FSSSCT, l'intersyndicale SUD/CFDT/CGT a relayé les doléances des collègues de la direction que nous avons rencontrés en HMI. A ce titre, nous demandons qu'un expert soit nommé pour engager une enquête sur l'état de la direction.

Intensité et charge de travail, conflits de valeurs, exigence émotionnelle, faible autonomie au travail, non priorisation des actions, voilà un échantillon des difficultés rencontrées par les agent-es. Pourtant, en réunion partenariale et en instance, l'administration nous dit ne pas avoir été destinataire de ces revendications. De même, Laurence Roux, après une visite des services, s'étonne que cela ne lui soit pas remonté, à l'exception de la Mission Ass Fam. Ainsi, les souffrances ne seraient pas aussi généralisées que ce qu'en disent les OS. Il n'y aurait donc pas lieu d'engager une enquête. D'autant plus qu'un plan d'action avec un baromètre social est proposé pour améliorer la situation.

Pour SUD et l'intersyndicale, cet aveuglement est inquiétant. Ce plan d'action n'est pas concret et nous n'avons pas de visibilité sur sa mise en place. Quant au baromètre du climat social, il ne prendra que la température sans chercher ce qui fait difficulté.

Il importe vraiment que les problèmes rencontrés par chaque service soient étudiés dans le cadre global de la direction. C'est pour cela que l'intervention de l'expert est essentielle. Cela permettra d'entendre l'ensemble des agent-es et de travailler à une organisation soutenable qui réponde aux besoins et aux capacités réelles des services.

Après un échange vif et houleux, notre demande d'expertise externe a donc été mise au vote.

**Vote : POUR : unanimité des OS ; CONTRE : unanimité des représentant-es du Département.** Comme le décret sur l'organisation de la FSSSCT le précise, suite à ce désaccord, Laurence Roux devait décider de suivre ou non la demande des OS. Par courrier du 27 octobre, elle la refuse arguant que le baromètre sera suffisant. Cela suffira-t-il à rassurer les agent-es ? Cela signifie-t-il que les OS exagèrent leurs alertes ? Le dialogue social n'en sort pas conforté...

Nous devons également nous prononcer sur le plan d'action proposé par l'administration. Estimant que nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour nous prononcer sur sa pertinence nous nous sommes abstenus.

**Vote : Abstention : unanimité des OS.**



## Le 25 novembre, luttons contre les violences faites aux femmes

Depuis la nuit des temps, les femmes sont victimes de violences, y compris au travail. La fonction publique territoriale n'est pas en reste en matière de violences sexistes et sexuelles. Nos employeurs ont des obligations. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, les collectivités doivent mettre en place des dispositifs de recueil, de signalement et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles.

Au Département d'Ille-et-Vilaine, la cellule d'écoute a été mise en place mais sans moyens supplémentaires dédiés. Pour SUD, ce dispositif doit s'accompagner d'actes concrets, dont l'éloignement de l'agresseur pour garantir un environnement professionnel sécurisé à la victime. De la même manière, l'impact des violences conjugales sur le travail doit être pris en considération (aménagement du travail, accompagnement social...).

**Toutes et tous mobilisé.es pour la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles !**

**Solidaires 35 et SUD CT 35 appellent à rejoindre la manifestation à Rennes.**

**RDV le samedi 25 novembre à 15h sur l'esplanade Charles de Gaulle.**



## Meeting intersyndical fonction publique

### Quelle fonction publique, quels services publics pour le 21<sup>ème</sup> siècle ?

Nous sommes tous et toutes concerné·es par les services publics et la Fonction publique. Que nous soyons salarié·es du public comme du privé, jeunes ou âgé·es, actif·ives, en recherche d'emploi ou retraité·es, les services publics et la fonction publique sont l'affaire de l'ensemble de la population. Vous, Nous, Tous et Toutes concerné·es par les services publics et la fonction publique !

• Ils doivent plus que jamais être confortés par des choix politiques solidaires et égalitaires : une volonté de répondre à des besoins fondamentaux et permanents en donnant la possibilité à tous et toutes d'accéder à l'Éducation, à la Santé, à la Justice, au Trésor public, aux Transports, etc.

• Ils répondent aussi au fonctionnement d'une société qui concilie la liberté individuelle et les biens communs : égalité d'accès aux emplois publics, égalité des usagers devant le service public, égalité devant les charges publiques.

Leur démantèlement par le recours à des entreprises privées pour assurer des missions d'intérêt général, la baisse des recrutements et la fermeture de structures et de services sur tout le territoire, principalement dans les zones périphériques, signent le désengagement de l'État dans sa responsabilité à œuvrer, pour la collectivité, à une société démocratique.

La fonction publique a besoin d'agentes et d'agents en nombre suffisant pour remplir au mieux les missions publiques et justement reconnu·es dans leurs carrières et leurs rémunérations

Vous, Nous, Tous et Toutes concerné·es par les services publics et la fonction publique !

**MEETING Fonction publique CGT - FSU - Solidaires le 27 novembre à 18h30 à NANTES, Manufacture des tabacs 10 bis boulevard de Stalingrad (ligne 1 du tramway - arrêt Manufacture)**

### MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



**information ou adhésion** à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

nom :  
prénom :  
service ou adresse :  
téléphone :  
e-mail (courriel) :

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud  adhérer à Sud

date :  
signature :